

L'écho du canal

L'assemblée générale de l'association est l'occasion de faire le point et d'informer l'ensemble des adhérents sur ses activités. Elle a eu lieu le dimanche 23 janvier 2000 et ce bulletin vous permettra, je l'espère, d'en retrouver les points essentiels.

L'association compte 450 adhérents dont 272 licenciés qui se répartissent en différentes sections ; compétition, loisir, scolaires et universitaires.

Elle gère un budget supérieur à 300 000 F dont environ 130 000 F proviennent des cotisations. Le reste correspondant à des subventions des différentes collectivités. Les dépenses se répartissent entre différents postes. On peut noter quelques chiffres ;

- 120 000 F de frais de personnels
- 100 000 F de frais de déplacement
- 10 000 F pour l'entretien et la réparation des bateaux
- 20 000 F pour les dépenses d'eau et d'électricité.

Ce dernier poste est en forte augmentation et il a été demandé à chacun d'y faire attention. Au cours de l'année 1999, quelques achats importants sont à noter ;

- 4 de couple « empacher » pour 105 000F
- Yolette Eurodiffusion pour 40 000 F
- 12 paires d'aviron fibre pour 24 000 F

L'assemblée générale était l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée.

Au niveau sportif l'objectif n'a pas été complètement atteint (entre la 20^{ème} et la 30^{ème} place) avec une 39^{ème} place dans le classement des clubs mais l'on peut noter les performances de quelques-uns de nos rameurs ;

- en 2 sans barreur, un titre de championnes de France en catégorie mer.
- en 4 sans barreur, une médaille d'argent pour les cadets.

Pour les loisirs, l'objectif était d'améliorer « l'accueil ». Le travail a été effectué

sur deux axes ;

- Renforcement de l'encadrement
- Amélioration du matériel mis à disposition (achat et réparation de bateaux)

Après la présentation du budget de l'an 2000 qui est dans la continuité du précédent, l'assemblée a évoqué les objectifs que le club s'était fixés pour cette ; retour dans les 30 meilleurs clubs d'aviron, développement du club (recrutement et notoriété).

Des investissements sont envisagés ;

- ◆ 2 de couple
- ◆ 4 de couple d'occasion pour augmenter le parc des loisirs
- ◆ 16 paires d'avirons fibre

La Société Nautique de la Loire et du Calvados est une association. Pour permettre à chacun de ramer dans de bonnes conditions elle a recruté du personnel ;

Yoann Thomas en formation de BE 1^{er} degré
Bruno Thomas en contrat emploi-jeune

Christine Michels (6 h de secrétariat)
Mathieu Chapon (encadrement loisir et compétition.

Des bénévoles participent aussi à l'encadrement des loisirs et à l'entraînement des sportifs ;

- Daniel Barthe
- François Dumas
- Jackie Guézet
- Aldéric Madelaine
- Daniel Transon

Chacun est invité à participer à la vie du club à travers les différentes commissions et l'organisation des régates(secrétariat, sécurité, restauration...)

Quelques informations

Prochaines régates à Caen :

- ❑ 20 Février Tête de rivière compétition et loisir
- ❑ 5 Mars Tête de rivière avec la participation de l'équipe de France

En Loisir deux sorties sont déjà envisagées ;

- ❑ 22 et 23 avril la randonnée de Scorff Blavet
- ❑ 24 et 25 juin une randonnée sur la Loire

Les combinaisons du club et des coupes vents sont disponibles pour un prix modique.

Les éléments les plus dynamiques organisent une fête du club (repas et soirée dansante) ; inscrivez-vous !

Ce petit bulletin ne peut exister et se clopper qu'avec votre participation ; il a besoin de rédacteurs, de photographes, de dessinateurs... N'hésitez pas à me contacter

Denis Blandamour